

Si l'accès à l'enseignement secondaire, puis supérieur, s'est généralisé à la fin du XX^e siècle pour l'ensemble de la population française, des disparités selon l'origine sociale de l'élève demeurent. Elles concernent en particulier l'obtention du baccalauréat, le type de baccalauréat obtenu et le niveau du plus haut diplôme obtenu.

FAVORISER la mixité sociale en France est l'un des défis régulièrement inscrits dans les lois sur l'école. Observer les différences de réussite d'une génération au baccalauréat, de type de baccalauréat obtenu et de niveau du plus haut diplôme par catégorie sociale est une manière d'estimer l'importance des inégalités scolaires selon le milieu social.

Les développements quantitatifs des enseignements secondaires, puis supérieurs, ont permis d'ouvrir l'école à une population plus large. La part des jeunes possédant le baccalauréat a fortement augmenté, passant de 47 % pour les générations nées entre 1968 et 1972 à 65 % pour celles nées entre 1978 et 1982 (figure 27.1). Cette part augmente ensuite légèrement sur les dernières générations (69 % pour les jeunes nés entre 1988 et 1992). Cette évolution d'ensemble masque cependant des disparités sociales importantes. Ainsi, un enfant de cadre obtient plus souvent le baccalauréat qu'un enfant d'employé ou d'ouvrier : 85 % contre 57 % pour la dernière génération. Moins forte que pour les générations des années 1960, cette différence perdure toutefois et a peu varié depuis une décennie.

En 2014, 49 % des baccalauréats délivrés sont des baccalauréats généraux, 21 % des baccalauréats technologiques et 30 % des baccalauréats professionnels. Le type de baccalauréat obtenu diffère selon la catégorie socioprofessionnelle des parents (tableau 27.2). Si 76 % des lauréats enfants de cadres obtiennent un baccalauréat général, 14 % un baccalauréat technologique et 10 % un baccalauréat professionnel, la répartition est de respectivement 32 %, 23 % et 45 % pour les enfants d'ouvriers.

Par ailleurs, parmi les jeunes ayant terminé leur formation initiale en 2011, 2012 ou 2013, les enfants de cadres et de professions intermédiaires sont bien plus nombreux que les enfants d'ouvriers et d'employés à posséder, pour plus haut diplôme, un diplôme du supérieur : respectivement 66 % contre 33 % (figure 27.3). En revanche, ils sont moins nombreux à posséder, au plus, le baccalauréat ou un CAP-BEP (respectivement 22 % contre 31 %) ou le brevet ou aucun diplôme (6 % contre 18 %). Ces disparités sont relativement stables par rapport aux sortants des années 2002 à 2004, même si la part des enfants d'ouvriers et d'employés sans diplôme a sensiblement plus baissé. ■

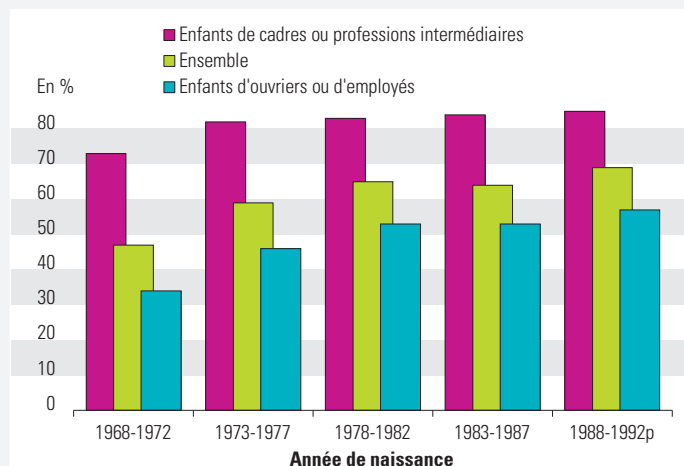
Le « niveau d'études » est mesuré ici par le diplôme le plus élevé déclaré par l'individu. « L'origine sociale » est appréhendée, classiquement, par la catégorie socioprofessionnelle des parents donnant la priorité au père. La PCS d'un retraité ou d'un chômeur est celle de son dernier emploi. La profession du père est privilégiée, celle de la mère y est substituée lorsque le père est absent ou décédé.

La figure 27.1 porte sur des générations, c'est-à-dire des jeunes nés durant la même période. Les données proviennent de l'enquête Emploi de l'Insee. On établit les résultats pour les générations nées de 1968 à 1972 à partir de l'enquête de 1994 et ceux des générations nées de 1988 à 1992 à partir de l'enquête de 2014.

Le tableau 27.2 utilise la base exhaustive Ocean du MENESR.

La figure 27.3 concerne les jeunes ayant terminé leurs études initiales l'année précédant l'enquête. Les données proviennent des enquêtes Emploi de l'Insee. Ainsi, les sortants de 2011, 2012 et 2013 sont observés respectivement à partir des enquêtes 2012, 2013 et 2014. L'analyse sur trois années consécutives permet d'avoir un nombre d'individus suffisamment important par catégorie socioprofessionnelle. La partie du questionnaire de l'enquête Emploi relative à la formation a été fortement remaniée en 2013. Cela a permis de mieux connaître les diplômes des enquêtés, en particulier des jeunes.

27.1 – Obtention du baccalauréat selon la génération et le milieu social



1988-1992p : données provisoires.

Lecture : parmi les jeunes nés de 1988 à 1992, 85 % de ceux dont le père est cadre ou de profession intermédiaire sont bacheliers, contre 57 % des jeunes de père ouvrier ou employé.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi ; calculs MENESR-DEPP.

27.2 – Répartition par filière des bacheliers 2014 selon leur origine sociale (en %)

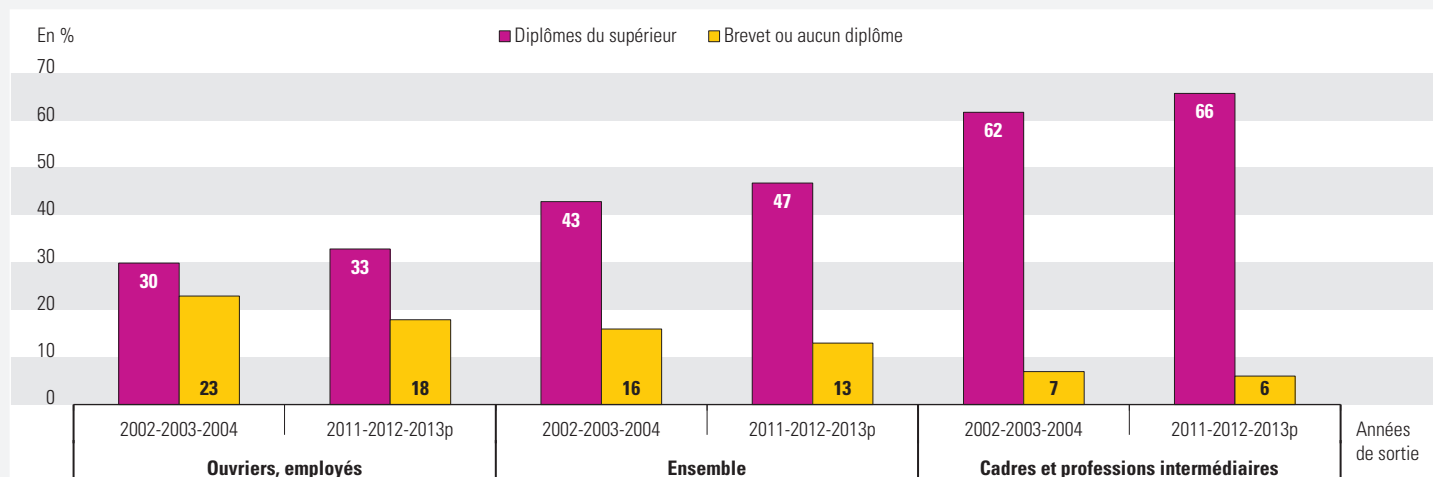
	Filière		
	Générale	Technologique	Professionnelle
Agriculteurs exploitants	55	19	26
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	49	21	30
Cadres, professions intellectuelles supérieures	76	14	10
Professions intermédiaires	58	22	20
Employés	51	26	23
Ouvriers	32	23	45
Retraités	40	21	39
Inactifs	42	30	28
Non renseigné	12	14	73
Ensemble	49	21	30

Lecture : en 2014, 55 % des bacheliers enfants d'agriculteurs ont obtenu un baccalauréat général, 19 % un baccalauréat technologique et 26 % un baccalauréat professionnel.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, Ocean.

27.3 – Diplômes des jeunes sortants en fonction du milieu social (sortants en 2002-2003-2004 et 2011-2012-2013)



2011-2012-2013p : données provisoires.

Lecture : 33 % des enfants d'employés et d'ouvriers sortants du système scolaire en 2011, 2012 ou 2013 sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 66 % des enfants de cadres ou de professions intermédiaires.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi de 2003, 2004, 2005 regroupées d'une part et de 2012, 2013 et 2014 regroupées d'autre part ; calculs MENESR-DEPP.